DOSSIER DE PRESSE – MARDI 16 JUILLET 2024

POINT D'ÉTAPE SUR LE SCHÉMA DES MOBILITÉS

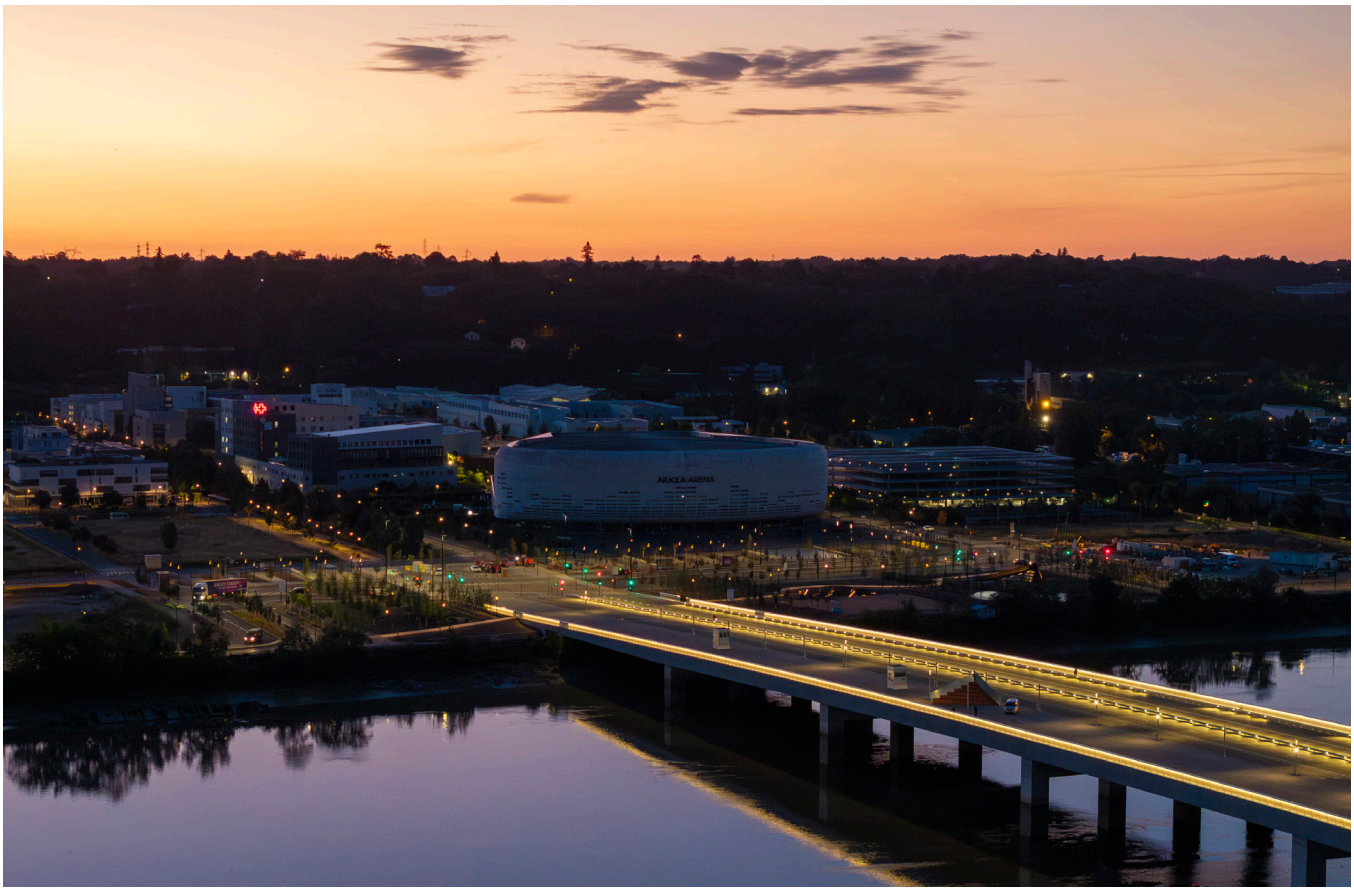

© JB. Mengès - Bordeaux Métropole

FACILITER LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS DES MÉTROPOLITAINS

EN 2024, DE NOMBREUSES ACTIONS CONCRÉTISÉES

BORDEAUX MÉTROPOLE

Depuis 2021, Bordeaux Métropole s'engage dans une transformation ambitieuse de ses infrastructures de transport avec son Schéma des Mobilités.

Le Schéma des Mobilités est fondé sur une nouvelle approche : promouvoir des déplacements qui facilitent le quotidien des habitants, mieux desservir en transports en commun les 28 communes et leurs populations, renforcer les liaisons entre la rive droite et la rive gauche, miser sur la multimodalité, favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture, développer une offre adaptée à chacun quel que soit son lieu de résidence…
En un mot, offrir un transport diversifié et à la carte.

Au cours des derniers mois, de nombreux projets sont devenus réalité et simplifient les déplacements quotidiens des Métropolitains. D'autres, sont en cours d'études ou de déploiement, car faciliter les mobilités, c'est anticiper et prévoir les modes de transport de demain.

Traduction financière de l'ambition métropolitaine en matière de déplacements, le budget dédié à la mobilité est le premier de la métropole avec 540 M€. Cela représente un montant de 3 milliards d'euros pour 2020-2026 soit 40 % de plus que lors du précédent mandat.

Tour d'horizon des actions majeures qui facilitent les déplacements des habitants.

MOBILITÉS, UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DES HABITUDES

© Anaïs Sibelait - Bordeaux Métropole

78 %
des déplacements
des Métropolitains
sont inférieurs à
5 km

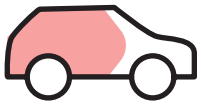

- 2 %
de trafic
dans la métropole
sur les premiers mois
de 2024

La pratique du vélo
a augmenté de
7,3 %
(2023)

En moyenne
1,3 personnes
par automobile

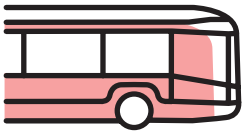

+ 7 %
de fréquentation
du réseau de transport
en commun
(1er semestre 2024)

540 M€,
le budget métropolitain
dédié à la mobilité
pour 2024

EN QUELQUES MOIS, DES RÉALISATIONS MAJEURES POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS

DES NOUVEAUX SERVICES

- Un nouveau réseau de transport urbain depuis septembre 2023.
- Mise en service progressive des Metstation, solution de stationnement pour les vélos.
- Nouvelle offre de vélos en libre-service, « Le vélo ».
- Déploiement du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Mise en service de la première ligne de bus express, ligne G.
- Une nouvelle appli pour mieux voyager, le MAAS de TBM depuis juillet 2024.
- Prochaine mise en service des nouvelles navettes fluviales, « Le bato ».

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

- Réaménagement du pont Saint-Jean.
- Modernisation du réseau de tramway (travaux d'aiguillages).
- Lancement du projet d'aménagement de la grande Gare de Bordeaux.

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES

- Démarrage des travaux de la future halte ferroviaire de la Médoquine à Talence.
- Ouverture du pont Simone-Veil, réalisation de la boucle des boulevards.
- Réalisation de la passerelle dédiée aux cyclistes au-dessus de l'A63 en juin 2024.

UNE LABELISATION

- Labélisation SERM (Service Express Régional Métropolitain) du RER métropolitain.

© Anaïs Sibelait - Bordeaux Métropole

PLUS DE VOYAGEURS SUR LE RÉSEAU TBM

La nouvelle délégation de service public pour l'exploitation des transports en commun a été confiée à Keolis en octobre 2022. Ce contrat au montant inégalé de 2,2 milliards d'euros a pour but d'exploiter un réseau de transport repensé.

Un nouveau réseau qui a su s'adapter aux besoins des usagers

Après une phase de découverte, et malgré une pénurie de conducteurs, les usagers se sont bien approprié le nouveau réseau TBM mis en service à la rentrée scolaire 2023. On constate une hausse de 8,4 % des abonnements et de 7,7 % des recettes commerciales entre septembre et décembre 2023 par rapport à la même période en 2022. **Globalement, au premier semestre 2024, la fréquentation du réseau de transport a augmenté de 7 %.**

Entre septembre et décembre 2023 :

+ 8,4 % des abonnements

+ 7,7 % des recettes commerciales

+ 7 % de fréquentation du réseau de transport en commun
(1er semestre 2024)

© JB Menges - Bordeaux Métropole

Deux projets majeurs pour structurer le réseau

Deux projets structurants ont impacté positivement le réseau : **la mise en service de la première ligne de bus express Saint-Aubin-de-Médoc - Bordeaux, appelée ligne G**, depuis le 1er juin, et **l'ouverture du pont Simone-Veil** le 8 juillet dernier qu'empruntent les lignes 6 (Floirac Dravemont / gare Saint-Jean) et 54 (La Gardette-Bassens-Carbon Blanc / Lormont / Cenon / Floirac-Dravemont / Arena / Terres Neuves / Bordeaux Brulatour).

Tarification solidaire et accessibilité

Depuis 2021, la tarification solidaire protège de manière large les publics en difficultés avec plus de 86 000 bénéficiaires dont **80 % accède à la gratuité.** Désormais, les personnes handicapées à plus de 50 % peuvent bénéficier de la gratuité des transports en commun. **En juin, cette initiative a été renforcée par l'obtention de la certification Cap'Handéo**, une reconnaissance qui atteste de l'accueil dédié des personnes en situation de handicap sur l'ensemble du réseau de transport.

Une nouvelle appli pour mieux voyager

Depuis le 3 juillet, les voyageurs bénéficient de la nouvelle plateforme MaaS (Mobilité as a Service). Ce nouveau service permet d'optimiser les déplacements multimodaux avec un compte unique et une application pour tous les services TBM et autres, incluant le RER M et les cars régionaux. La plateforme propose un calculateur d'itinéraires, l'achat de titres, la validation avec son téléphone, l'information en temps réel, la disponibilité des vélos en station...

LE TRAM, L'OSSATURE PRINCIPALE DU RÉSEAU… DONT IL FAUT PRENDRE SOIN

Entre **8 000** et **10 000** voyageurs par jour sur l'extension du tram A vers l'aéroport

Le tram concentre ⅔ des usagers TBM avec près de 110 millions de voyages par an (répartition 34 % tram A, 31 % tram B, 23 % tram C et 12 % tram D).

L'extension de la ligne A vers l'aéroport est un succès

Depuis son lancement en avril 2023, le bilan de l'extension du tram A à l'aéroport est très positif avec 10 000 voyageurs par jour en période de haute d'activité de l'aéroport (et 8 000 voyageurs par jour en période basse) ce qui dépasse largement les prévisions du projet qui visaient 7 000 voyageurs par jour. A l'arrêt « Aéroport », c'est +80 % de fréquentation via le tram A par rapport à l'ancienne Lianes 1.

Entretenir et moderniser le réseau le plus étendu de France

Le tram a déjà 20 ans pour les sections les plus anciennes (2003 - 2023). Il nécessite dorénavant des travaux de rénovation constants et de modernisation. **Des nouveaux aiguillages seront réalisés à Saint-Genès et Saint-Michel, ils permettront aux tramway des manoeuvres de retournements et amélioreront la fluidité du trafic.**
Il s'agit d'un dispositif plus sécurisant en cas de pannes.

Pour mémoire, le réseau de tramway de Bordeaux Métropole est le plus étendu de France hors Ile-de-France.

© Charlotte Barbier - Bordeaux Métropole

© C. Barbier - Bordeaux Métropole

LES PROCHAINES ÉTAPES SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

- **En juillet, lancement des travaux de construction du P+R Caroline Aigle.**
Début des travaux sur la branche du tram A qui rejoint l'aéroport, pour améliorer l'accès à cette infrastructure clé.

- **En juillet, dépôt du permis de construire de l'agrandissement du P+R Buttinière.**
Ce projet d'agrandissement vise à augmenter la capacité du parc relais, facilitant l'accès aux transports en commun pour les usagers venant des zones périphériques.

- **En octobre, dépôt du permis de construire du P+R Galin.**
Avancement du projet d'agrandissement du parc relais.

- **En octobre, livraison de la première tranche du dépôt de bus de Lescure avec la livraison de la grande halle.**

- **Fin 2024, études complémentaires sur le tramway et le métro.**
Livraison des éléments complémentaires sur la robustification du tramway, la faisabilité d'une liaison vers Lacanau, et l'opportunité d'un métro.

DÉJÀ 22 000 VOYAGEURS PAR JOUR POUR LA LIGNE G

La mise en service de la première ligne de Bus Express G, reliant Saint Aubin de Médoc à la gare Saint Jean en 1 heure, a marqué un tournant dans la mise en place du Schéma des Mobilités. Inaugurée le 1er juin, cette ligne offre une solution de transport rapide et efficace, avec une vitesse commerciale de 21 km/h. Le succès de cette ligne est attribué à plusieurs facteurs clés.

Une voie réservée pour plus de fluidité

La ligne G bénéficie de voies réservées sur une grande partie de son trajet, ce qui réduit considérablement les temps de trajet en évitant les embouteillages.
De plus, des infrastructures modernes telles que des stations de bus aménagées et des systèmes de priorité aux feux tricolores augmentent la fluidité du service.

Un tracé privilégiant l'inter-modalité

La ligne G dessert plusieurs points stratégiques, facilitant l'accès aux zones résidentielles, commerciales et d'affaires. Son intégration avec d'autres modes de transport, comme les lignes de tramway et les stations de vélos en libre-service, favorise les déplacements multimodaux et améliore la connectivité globale du réseau de transport métropolitain.

Une exploitation complémentaire au tramway

La ligne G valide la stratégie métropolitaine de multiplication des lignes de bus express en complément du tramway. Prochaine étape avec les bus électriques pour plus de confort et une moindre empreinte écologique.

© C. Barbier - Bordeaux Métropole

À ce jour, on comptabilise 22 000 voyageurs par jour sur cette nouvelle ligne (en jour ouvré) ce qui correspond à une augmentation de fréquentation de + 10 % à périmètre équivalent (anciennes Lianes 1-2-3).
La ligne G a déjà bien conquis de nouveaux usagers dès les premières semaines. La rentrée devrait être l'occasion d'une bascule importante, car c'est à cette période-là que les citoyens effectuent le plus de comparaison de stratégies de déplacements et décident des changements de pratique. Les scolaires sont aussi plus présents.

Et le gagnant est…

Les agents de la direction de la mobilité de Bordeaux Métropole ont comparé les temps de trajet sur le tracé de la ligne G en utilisant les différents modes de transport. Une « course » a donc été organisée un mardi en heure de pointe au départ de la mairie de Saint Médard en Jalles. Résultat : la voiture est arrivée à la gare Saint-Jean de Bordeaux plus de 10 minutes après la ligne G…

LES PROCHAINES ÉTAPES DU DÉPLOIEMENT DES BUS EXPRESS

- **Démarrage des travaux préalables pour la ligne de bus express Presqu'île – Campus sur le quai français à Bassens.**
- **Création d'un couloir bus dans la rue des Terres de Bordes**, permettant le retour de la ligne 31 (future Bus express) côté Belcier.
- **En novembre, enquête préalable à la déclaration d'utilité publique Ligne de BEX.**
- **Lancement d'une enquête pour la création de la ligne de bus express Pellegrin-Thouars-Malartic.**
- **Fin 2024, création des couloirs bus sur la rue Lucien Faure.**
- **Début des travaux pour le passage de la ligne de bus express circulaire des boulevards**, prévue pour septembre 2025.

© JB Menges - Bordeaux Métropole

LE RER MÉTROPOLITAIN ÉTEND SA TOILE

56 trains par jour en 2024 sur la section Bordeaux – Arcachon (contre **50** en 2020)

41 trains par jour en 2024 sur Libourne – Bordeaux (contre seulement **23** en 2020)

Plus de la moitié des trains sont diamétralisés

Objectif : **un train toutes les demi-heures** dans chaque sens, de 6h à 22h.

Le RER métropolitain labellisé SERM

Le 27 juin 2024, le RER Métropolitain de Bordeaux a été officiellement labellisé « Service Express Régional Métropolitain » (SERM) par le ministre des Transports, Patrice Vergriete. Cette distinction marque une étape cruciale pour le développement et l'amélioration des infrastructures de transport sur le territoire métropolitain.

Ce projet ambitieux pour la métropole vise à transformer cinq lignes existantes en trois lignes performantes, structurer 300 km de voies ferrées et rénover 54 gares et haltes ferroviaires.

Le RER Métropolitain offre des solutions de transport efficaces, augmente la capacité d'accueil des usagers (de 18 000 à 38 000 quotidiens en 10 ans), réduit l'usage de la voiture et les émissions polluantes, et s'adapte à l'accroissement de la population et aux défis climatiques.

Les travaux de la Médoquine sont lancés

En avril 2024, ont démarré les travaux de la future halte Médoquine à Talence, nouveau point de connexion qui combinera 3 modes : train, bus express Pellegrin Thouars Malartic, modes actifs… Elle sera desservie par 2 lignes de train : Bordeaux <> Le Verdon, et Arcachon <> Libourne. La fréquence attendue est de 2 trains par heure par ligne et par sens. Elle offrira une meilleure accessibilité aux 2 pôles majeurs que sont le campus universitaire et le centre hospitalier. Il faudra par exemple seulement 15 min pour se rendre à Bassens.

PROCHAINES ÉTAPES SUR LES RAILS

- **Du 2 septembre au 11 octobre, concertation sur le projet de grande gare de Bordeaux.**
Un projet de réaménagement du pôle de la gare Saint-Jean est en cours. Le comité de pilotage qui s'est tenu en juin en a dressé les grands axes : réorganiser le stationnement vélo réorganiser le stationnement vélos, deux roues motorisés et free-floating ; améliorer la desserte en transports en commun ; maintenir l'accessibilité automobile à tous les parkings en ouvrage ; pacifier la rue Domercq ; végétaliser du pôle et la création de lieux de vie.

- **Fin 2025, un renfort de 50 trains par semaine est prévu, soit un total de 221 trains par semaine.**

- **2025 : Mise en service de la nouvelle halte de la Médoquine à Talence.**

© Arthur Pequin

LES CARS EXPRESS ONT TROUVÉ LEUR PUBLIC

Le projet de RER métropolitain comporte, outre un volet ferroviaire, un volet routier visant le déploiement d'un réseau de 6 lignes de car express à l'échelle girondine en particulier sur les secteurs extra métropolitains dépourvus de lignes ferroviaires.

Ces lignes de cars profitent d'aménagement de voirie de manière à obtenir une vitesse commerciale la plus élevée possible, offre un réel confort dans le car (avec WIFI notamment).

Deux lignes mises en service

Une première ligne a été mise en service entre Bordeaux et Créon depuis 2019, qui a rencontré un vif succès. 900 voyageurs l'empruntent chaque jour.

Une deuxième ligne Blaye-Bordeaux a été mise en service en janvier 2024. On compte 450 voyageurs par jour (juin 2024). La ligne empruntera à terme une voie dédiée aux transports en commun et au co-voiturage sur l'A10 ce qui permettre d'optimiser ses prestations et d'améliorer son attractivité.

Quatre autres lignes sont à l'étude :

- Ceinture Ouest (entre le sud de la métropole et les zones d'emplois de l'Aéroparc et Bordeaux Innocampus),
- Bordeaux-Bassin d'Arcachon Nord,
- Bordeaux-Médoc,
- Bordeaux-Belin Beliet.

© JB Menges - Bordeaux Métropole

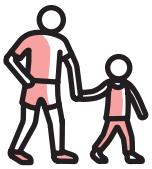

25 000 à
30 000 véhicules
par jour attendus sur le
pont Simone-Veil

Entre **2 000** à **3 000**
piétons et 3 000 cyclistes
chaque jour

FLUIDIFIER LE TRAFIC, RELIER LES DEUX RIVES

Ouverture du pont Simone-Veil, la boucle des boulevards finalisée

Depuis le 8 juillet, le pont Simone Veil est en service. Le trafic routier attendu sur ce nouvel ouvrage est compris entre 25 000 et 30 000 véhicules par jour avec :

- Un report de 5 000 véhicules par jour, voire un peu plus, depuis le pont Saint Jean (où passent entre 35 000 et 40 000 véhicules par jour).
- Un report de 15 000 véhicules par jour depuis le pont Mitterrand (où passent entre 115 000 à 130 000 véhicules par jour).
- Et probablement un peu plus de 5 000 véhicules supplémentaires induits par la nouvelle offre.

Le pont de pierre, le pont Chaban-Delmas (30 000 véhicules par jour) et le pont d'Aquitaine (110 000 véhicules par jour) ne devraient pas être impactés significativement.

Pour les piétons et cyclistes, il est probable que la fréquentation du pont Simone-Veil soit légèrement supérieure à celle du pont Chaban-Delmas, avec probablement un passage de 2 à 3 000 piétons et 3 000 cyclistes chaque jour.

À NOTER

Le 19 septembre, aura lieu la 1 000e levée du pont Chaban-Delmas. Prouesse technique, objet touristique, facteur de développement de la rive droite et maillon essentiel de la chaine de mobilité, cet ouvrage d'art reste encore à ce jour le plus grand pont levant d'Europe.

Deux nouvelles lignes de bus sur le pont

Pour les transports collectifs, les lignes de bus 6 et 54 empruntent le pont Simone-Veil. Et à partir de 2027, avec les projets de Bus express (ligne M « Saint Jean/Artigues » et ligne H « circulaire des boulevards »), 20 000 passagers emprunteront le pont tous les jours. À cet horizon, la moitié des usagers du pont utiliseront donc un mode alternatif à la voiture.

Pour comparaison, la fréquentation sur le pont de pierre est aujourd'hui de 60 000 personnes par jour : 40 000 dans les transports (essentiellement le tramway), 12 000 à vélos, 8 000 à pied.

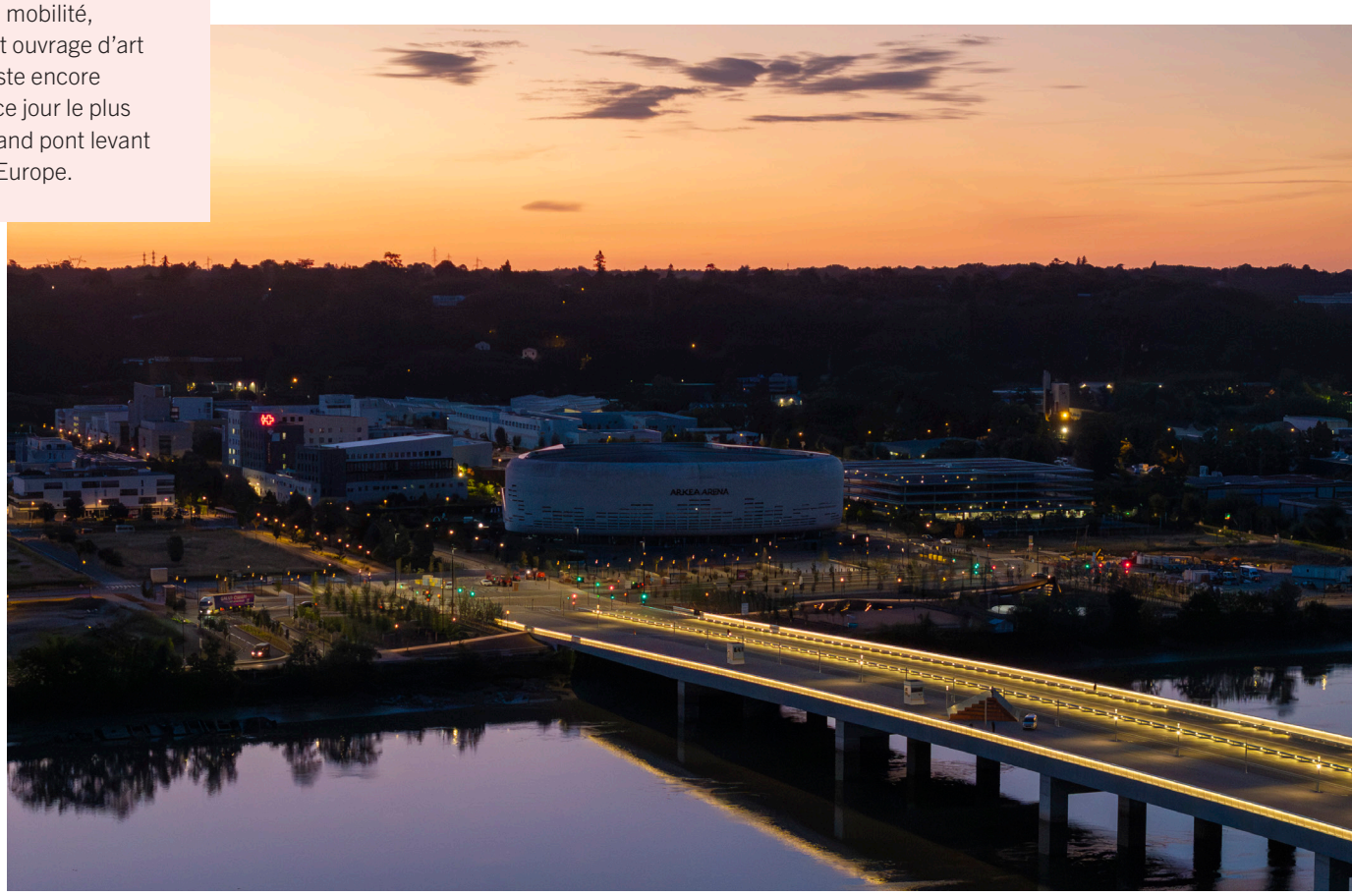

© JB. Mengès - Bordeaux Métropole

«Le bato» la nouvelle offre de navette fluviale

L'offre en navettes fluviales évolue également avec l'arrivée du nouveau « Bato ».
Ce catamaran en aluminium recyclé pourra transporter 70 personnes et 10 vélos. Bordeaux Métropole a fait l'acquisition de quatre catamarans de ce type conçus par le bureau d'études OCEA. Deux bateaux seront livrés dès 2024. Leur propulsion hybride innovante a été conçue spécifiquement pour répondre au cahier des charges afin d'assurer une exploitation avec émissions réduites grâce aux batteries embarquées et aux moteurs électriques de propulsion. À terme, les bateaux pourront utiliser de l'hydrogène pour recharger les batteries grâce à deux piles à combustible hydrogène de puissance équivalente à celle des groupes électrogènes installés.

Nouvelle offre Bato : **70** places et **10** vélos

Ce nouveau « bato » permet de renforcer le service sur le fleuve avec la création d'une nouvelle liaison en amont du pont de pierre qui reliera Bègles à La Benauge (toutes les heures). En aval, deux lignes seront proposées : Lormont bas / Cité du vin (toutes les 30 minutes) et Stalingrad / les hangars (toutes les 25 minutes).

Les « Bato » seront mis en service à partir de octobre 2024. A termes, six navettes assureront le service.

© Bordeaux Métropole

Et les télécabines ?

Bordeaux Métropole a un projet de télécabines afin de proposer aux habitants un nouveau franchissement de la Garonne en aval du fleuve. Cette liaison relierait Bordeaux aux coteaux de Cenon et Lormont. Après une grande phase de concertation publique qui s'est tenue du 28 novembre 2022 au 13 février 2023, la métropole est désormais en attente des observations de l'UNESCO.

LES PROCHAINES ÉTAPES À FRANCHIR

• **Septembre, livraison du nouveau profil du pont Saint Jean** par l'EPA Euratlantique, modernisation de cette infrastructure clé pour améliorer la circulation et la sécurité, avec un couloir bus/vélo à double sens.

• **Dernier trimestre 2024, notification du marché pour la création d'une passerelle vélo sur le pont François-Mitterrand.**

Et la ZFE ?

Il y a un an, l'Etat annonçait de nouvelles modalités relatives au déploiement des Zones à Faibles Emissions (ZFE) en France. Pour les territoires dits « en vigilance », qui respectent les seuils réglementaires européens pour les principaux polluants atmosphériques, **la mise en place d'une ZFE au plus tard le 1er janvier 2025 reste obligatoire mais avec a minima des restrictions de circulation pour les véhicules non classés.**

Bordeaux Métropole fait partie des territoires en vigilance et a retenu le scenario d'une ZFE strictement conforme à l'obligation légale. Les restrictions de circulation s'appliqueront aux seuls véhicules non classés, et ce dès le 1er janvier 2025, sur le territoire intra-rocade (rocade exclue).

Bordeaux Métropole lance une concertation jusqu'au 30 août. Les habitants peuvent donner leur avis sur les mesures proposées sur le site de la participation Bordeaux Métropole.

L'action de Bordeaux Métropole pour l'amélioration de la qualité de l'air qui est un enjeu de santé publique, sera poursuivi notamment grâce à la mise en œuvre du schéma des mobilités dont l'objectif principal est le report modal de la voiture vers les transports en commun et les modes doux. À noter également, fin 2024, le parc métropolitain comptera 148 stations et 375 points de charge pour véhicules électriques.

Comme le montrent les résultats de l'enquête ménage déplacement, le taux d'occupation des véhicules reste faible. Par conséquent, le covoiturage constitue une des solutions à promouvoir pour réduire la congestion et les émissions polluantes. Bordeaux Métropole poursuit ses efforts dans ce domaine en aménageant des aires de covoiturage aux pourtours de la rocade ; coopérant avec l'état et le Conseil départemental pour aménager des voies de covoiturage le long des routes départementales et autoroutières ; proposant le covoiturage dans son application MAAS TBM (lancée le 3 juillet dernier) ; incitant les entreprises à créer des communautés de salariés qui covoiturent.

LE VÉLO, LE MODE DE DÉPLACEMENT DEVENU INCONTOURNABLE

ReVE > **275 km**
pour 14 itinéraires

+ 7% de fréquentation du réseau de transport en commun
(1er semestre 2024)

On dénombre **2 620** places de stationnement vélos sécurisées

Le ReVE devient réalité

Bordeaux Métropole poursuit l'expansion de son Réseau Express Vélo (ReVE) pour promouvoir le vélo comme mode de transport principal.

Bordeaux Métropole poursuit l'aménagement d'un réseau cyclable continu de 275km pour 14 itinéraires dotés d'une signalétique spécifique. Environ 21 kilomètres supplémentaires seront livrés d'ici 2025.

Une passerelle au-dessus de l'A63

Un élément majeur du ReVE est la construction de la passerelle sur l'A63 entre Pessac et Gradignan, au niveau de l'échangeur 26. Installée en une nuit en juin, cette structure emblématique permet aux cyclistes de traverser en toute sécurité une des autoroutes les plus fréquentées de la région. Elle offre une liaison directe et sécurisée pour les déplacements à vélo entre les deux communes, contribuant ainsi à une meilleure connectivité et à une réduction des trajets en voiture.

« Le vélo » la nouvelle offre de vélo en libre service

Le 10 avril dernier, Bordeaux Métropole a introduit le nouveau service de vélos TBM, remplaçant les vélos en libre-service V³. Cette nouvelle offre, baptisée *Le Vélo*, met à disposition 2 000 vélos modernes et connectés, qu'ils soient musculaires ou électriques. Accessibles 24h/24 et 7j/7 sur plus de **180 stations** fixes réparties dans toute la métropole, ces vélos répondent aux besoins variés des usagers grâce à des tarifs flexibles et économiques. On dénombre 64 000 emprunts de vélo en mai 2024 soit +30 % par rapport aux emprunts d'avril (mois de lancement du nouveau service).

© C. Barbier - Bordeaux Métropole

LES PROCHAINES ÉTAPES POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS À VÉLO

- **Livraison de la METSTATION de Pey-Berland**
Mise en service d'une nouvelle station de stationnement sécurisé pour vélos, offrant une infrastructure moderne pour encourager l'usage du vélo en milieu urbain.

- **Prolongement du ReVE vers l'aéroport**

- **En septembre, début des travaux ReVE 4**
Lancement des travaux à Lormont (place A Briand – quai Chaigneau Bichon) et à Villenave d'Ornon (avenue Mirieu de la Barre) pour développer le Réseau Express Vélo.

- **En octobre, début des travaux ReVE 3 à Blanquefort / Parempuyre**
Lancement des travaux dans le secteur de l'avenue du XI novembre

- **En novembre, matérialisation du ReVE 4**
Aménagement des voies cyclables sur le quai de la Souys et le quai Deschamps, poursuivant l'expansion du Réseau Express Vélo.

- **Dernier trimestre 2024, livraison Metstation Gambetta**
Finalisation des travaux et modernisation de la station Gambetta, offrant de meilleures infrastructures pour les cyclistes.

- **Fin 2024, travaux de résorption de discontinuité cyclable**
Amélioration de la continuité cyclable le long des hangars du quai de Bacalan.

- **Début 2025, travaux d'aménagement de l'avenue Marcel Dassault à Mérignac**
Début des travaux avec des interventions sur les réseaux concessionnaires pour inclure un couloir bus / covoiturage et un tronçon de ReVE.

© JB Menges - Bordeaux Métropole

CONTACTS PRESSE

Virginie Bougant
06 27 52 48 69
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles
06 61 80 61 23
m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr

bordeaux-metropole.fr

BORDEAUX
MÉTROPOLE